

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

du 25 Octobre 2024

Saison 2023-2024

ESPERANCE RANDO

10400 NOGENT SUR SEINE

Sur convocation de Madame CHEVIN Nadine, Présidente de la section « RANDONNEE » de l'Espérance de Nogent Sur Seine, par une note d'information en date du 19 mars 2024, renouvelée le 17 septembre 2024, l'Assemblée Générale Ordinaire de la section ci-dessus désignée s'est réunie.

Début de la réunion, le vendredi 25 octobre 2024 à 19 heures, salle de l'AGORA de Nogent Sur Seine, en présence de Monsieur Sébastien MOUILLEY, Président de l'Espérance de Nogent, de Monsieur Laurent LEVASSEUR, conseiller municipal de la ville de Nogent S/Seine et de Monsieur Ludovic CETOJEVIC directeur du service des Sports de la ville de Nogent.

Madame Angélique RANC étant excusée.

Monsieur Vincent BARAT, maire de Saint Aubin, excusé.

Madame CHEVIN Nadine, en sa qualité de présidente de la section « Randonnée », souhaite la bienvenue à toutes et à tous, elle souhaite un retour à la santé pour celles et ceux qui ont eu ou qui ont encore des soucis de santé. Elle rend hommage à 2 randonneurs décédés :

- Jean Pierre DEKONINCK qui fut pendant 16 ans un membre actif de la section randonnée, il fut également élu comme membre du bureau en novembre 2011.
- Jean Paul LENOIR qui fut également un adhérent de notre section et qui nous a quitté, suite à une longue et pénible maladie.
- Michel SOUFFLET qui ne faisait pas parti de notre section mais qui a beaucoup participé financièrement à l'achat de nos équipements et qui nous autorisait à pénétrer dans sa propriété privée afin de randonner et dernièrement pour la recherche des œufs de pâques.

Avant de passer à la suite de l'ordre du jour, la Présidente demande quelques instants de recueillement pour les personnes ayant perdu un être cher, au cours de cette année.

Elle fait part à l'assistance que plusieurs personnes se sont excusées et elles sont représentées par des adhérents présents ce soir. Elles ont toutes promis de revenir la saison prochaine.

La Présidente tient à remercier les personnalités invitées, pour leur présence à cette réunion, prouvant ainsi leur attachement à notre section. Elle tient également à remercier la ville de Nogent, la commune de Saint Aubin et l'Espérance pour l'aide financière et le matériel mis à notre disposition.

La Présidente se félicite de la présence d'une grande partie des adhérents, ce qui est un signe de bonne santé de la section et elle marque l'intérêt que les randonneurs portent à l'association. Elle remercie l'ensemble des personnes composant le bureau qui font un travail sérieux et participatif, mais elle précise que sans les adhérents, cette association de copains n'existerait pas.

Elle rappelle à l'assemblée :

- Les membres élus sont tous des bénévoles et à ce titre ils méritent d'être respectés et écoutés.
- Les consignes de sécurité ne sont pas là, seulement pour se faire plaisir, mais pour le bien-être de tous.
- La randonnée doit rester un plaisir partagé et donc la section s'en tient au règlement interne qui précise que l'ensemble des marcheurs ne fait pas de compétition et que les plus rapides attendent le temps nécessaire pour que les derniers aient eu un moment de repos.
- Les échéances doivent être respectées, (Paiement, Réponses pour les manifestations).

- La date de cette assemblée dépend de l'occupation de la salle, nous ne sommes pas maîtres des dates d'occupation de l'AGORA.

Elle insiste sur le caractère amical, social, joyeux et dynamique, qui règne dans la section, et cela malgré la baisse des effectifs. Il n'y a pas de différence entre les marcheurs du jeudi et ceux du dimanche, et que le meilleur moyen de se rencontrer, c'est de participer nombreux à toutes les manifestations organisées par le club, Assemblée générale, anniversaire, journée de fin de saison, Week-End, galette des rois, etc...

La moyenne hebdomadaire des marcheurs est plus que satisfaisante et bien que des sorties aient été annulées pour cause de mauvais temps, les randonneurs sont toujours nombreux chaque semaine.

La Présidente insiste sur le fait qu'il n'y a pas que les sorties en rando, mais beaucoup de réunions et de présence pour le compte de l'association : Conseil d'administration de l'Espérance, Commission randonnée de l'OTNVS, Organisation manifestations de la ville, diverses commémorations, etc., du pur bénévolat.

Petit rappel : concernant la santé et la sécurité, merci d'avoir toujours dans votre sac à dos, les documents suivants :

- Carte vitale
- Mutuelle
- Groupe sanguin
- Personne à prévenir en cas de problème
- Traitement en cours
- Tout ce qui peut servir aux premiers secours, si accident.

La Présidente conclut son discours en se disant très fière d'avoir la chance de présider et de faire vivre une section où les gens se respectent et où chacun donne de sa personne sans rien demander en retour, pour que tout fonctionne au mieux.

Le taux de participation à cette Assemblée Générale ne fait que conforter les liens de solidarité et le caractère social de notre section puisque la feuille de présence fait apparaître **94** signatures (**83** présents et **11** représentés)

Le nombre de licenciés était pour la saison 2023/2024, de **141** inscrits, soit une présence ou représentés à cette assemblée de plus de **66** %. (68 % l'an passé)

Rapport d'activités 2023/2024 :

Après avoir signalé que la feuille de présence et les fiches d'adhésion, sont bien en place, le secrétaire indique à l'assistance, l'ordre du jour de la réunion.

Il remercie les invités présents, ainsi que toutes les personnes ayant répondu à l'invitation de la section randonnée.

Bernard BARAT signale que des places sont libres dans le bureau de la section car celles et ceux qui sont en place prennent de l'âge et qu'il serait bien qu'une nouvelle génération se manifeste.

5 Personnes (Audrey, Claudie, Christian, Babeth et Patrice) se sont proposées pour assurer la sécurité lors des sorties, elles sont les bienvenues. Une chasuble leur sera remise prochainement.

Assemblée Générale de l'Espérance Rando :

Le secrétaire, Bernard BARAT rappelle à l'assemblée, l'importance de cette réunion qui est sérieuse, complexe, mais obligatoire, il précise que tous les membres actifs ont un rôle à jouer dans la continuité et l'avenir de la section.

Il rappelle l'ordre du jour :

- Mot de bienvenue de la Présidente,
- Les effectifs,
- Rapport d'activité saison 2023/2024,
- Montant de l'adhésion 2024/2025,

- Rapport financier 2023/2024,
- Budget 2024/2025,
- Renouvellement du bureau,
- Parole aux invités,
- Présentation des projets 2024/2025,
- Questions diverses.

Rappel du règlement interne à la section :

Le seul but de la section est d'organiser des sorties en groupes avec des randonneurs de tout niveau, soit le jeudi, soit le dimanche, selon un programme trimestriel établi d'avance.

Des sorties avec pique-nique sont également organisées ainsi que des sorties Week-End entièrement à la charge des adhérents. Le secrétaire rappelle que ces sorties ne coûtent rien à la section randonnée.

Nous ne faisons pas de compétition et donc il est rappelé aux marcheurs que nous devons rester en groupe et que les plus rapides doivent attendre les plus lents, et leur laisser un peu de temps de repos à chaque halte.

Concernant la rando douce qui est en très nette progression, nous essayons de mettre en place des raccourcis, mais ceci n'est pas toujours facile. Nous avons décidé d'effectuer des départs en différé entre les 2 groupes afin de ne pas perturber les randonneurs, mais il est important que chacun fasse le choix du groupe qu'il souhaite et qu'il ne change pas en cours de chemin.

Les effectifs :

Pour la saison 2023/2024, les effectifs sont en baisse par rapport à la saison dernière, passés de 153 à 141 adhérents.

59 Nogentais, soit **42 %** des adhérents. (L'an passé, il y avait 65 Nogentais)

91 randonneuses pour **50** marcheurs.

Moyenne d'âge = 71.25 ans.

69 sorties pour un total de 708 km parcourus, soit une moyenne de 11.190 km.

La moyenne est de **68** marcheurs par semaine, pour 71 l'an passé.

Ce qui est très encourageant, compte tenu du ralentissement pendant l'été et des conditions climatiques défavorables, par contre la rando douce ne cesse de progresser et nous sommes assez fiers de ce résultat.

Cette année, la section Randonnée a réalisé moins de sorties, du fait des conditions climatiques mais aussi des complications physiques de certains marcheurs.

- **68** sorties organisées sur Nogent et les alentours, dont :
- **1** sortie plein-air avec pique-nique.
- **9** sorties annulées pour cause de mauvais temps.
- **1** sortie extérieure sur plusieurs jours : La Vendée, en juin 2024.
- **708** kilomètres parcourus, sans compter les repérages et les randonnées du Week-End en Vendée.

Le certificat Médical de Non-contre indication :

Malgré quelques réticences, la section randonnée a décidé de rendre obligatoire, chaque année, la feuille d'adhésion, par contre le certificat médical n'est obligatoire que tous les 3 ans, sauf à partir de 70 ans, le certificat est obligatoire.

Pour les autres, un certificat tous les 3 ans est acceptable, mais la section ne fait aucun suivi des certificats médicaux, la responsabilité de le fournir est donc à la charge de l'adhérent.

Il est possible d'adhérer et de différer la remise du certificat médical.

Concernant les personnes qui participeront en permanence à la Rando Douce, le certificat médical sera obligatoire.

Les points forts de la saison 2023/2024 :

- 9 septembre 2023 : Participation au forum des associations.
- 15 septembre 2023 : AG de la section Randonnée. 68 % des effectifs étaient présents. (92 participants pour 101 l'an passé)

- 15 septembre 2023 : 15^{ème} anniversaire de la section : 81 convives dans une ambiance chaleureuse, conviviale et amicale.
- 8 octobre 2023 : Une cinquantaine de nos adhérents pour la marche « Octobre Rose », organisée pour le cancer du sein.
- 9 novembre 2023 : Sortie à Villiers sur Seine, nous enregistrons notre premier accident grave ayant entraîné le transfert d'une randonneuse en urgence à l'hôpital de Provins.
- 16 décembre 2023 : Descente du Père Noël, 27 lutins verts présents.
- 12 janvier 2024 : Randonnée nocturne à Saint Aubin = 74 randonneurs.
- 12 janvier 2024 : Galette des Rois = 86 participants.
- 28 mars 2024 : Parcours à la recherche des œufs de Pâques, au Bois de la Queue, la propriété privée de Monsieur Michel SOUFFLET, le Monteuil étant inondé. (41 participants)
- 14 avril 2024 : Sortie à Thorigny sur Oreuse, la plus longue randonnée de 16 km avec la découverte du village de La Postole.
- 9 mai 2024 : Participation au parcours du Rotary : 74 inscrits au nom de la section randonnée, entraînant une bonne rentrée d'argent, soit 577 €
- 16 juin 2024 : Participation aux flâneries nogentaises à Marcilly le Hayer, sous la pluie, seulement 14 participants.
- 18 au 20 juin 2024 : Séjour en Vendée pour 59 participants, avec une balade dans le marais Poitevin, la visite de l'abbaye de Maillezay, de Pouzauges, des moulins Terrier Marteau, du château de la Focellière. 30 km de randonnée et des découvertes sympathiques.
- 29 juin 2024 : Journée de fin de saison à Chalmaison, belle randonnée suivie d'un pique-nique et de la visite du musée de la vie d'autrefois aux Ormes sur Voulzie. (74 participants)
- 13 juillet 2024 : Participation à la manifestation pour le passage de la flamme olympique.

Saison bien occupée, ce qui prouve la dynamique de notre section, et cela n'est réalisable que tous ensemble et dans une bonne ambiance.

Les équipements :

Le bureau, en accord avec l'assemblée générale a décidé d'acheter une nouvelle tenue pour ses adhérents. La subvention de la ville de Nogent sera entièrement utilisée pour cet achat. La section prendra en charge une partie du coût et le reste sera à la charge de celui ou celle qui achètera la tenue.

Nous souhaitons rester sur du vert fluo, imperméable sans être trop chaud.

Cotisation 2024/2025 :

A l'unanimité, les participants adoptent l'augmentation de la cotisation annuelle passant de 25 € à 30 € pour la saison 2024/2025, par contre le tarif de 3 € pour les essais est maintenu.

Toute personne n'ayant pas renouvelée son adhésion au 30 octobre 2024, ne recevra plus les informations de la section et sera automatiquement sortie du fichier de la randonnée.

Forum des associations 2024 :

Il s'est déroulé le 7 septembre dernier dans une très bonne ambiance, nous avons rencontré beaucoup de personnes de tous les âges et avons enregistré 3 adhésions de nouveaux randonneurs. 13 contacts intéressants.

A l'occasion de l'inauguration de ce forum, Christian FLON a été récompensé par la ville de Nogent pour son activité bénévole au sein de l'association « L'outil en Main »

Les échéances 2024-2025, importantes :

Petit rappel : Certaines dates ne sont pas encore fixées.

La liste des actions à entreprendre pendant la prochaine saison est présentée mais il peut y avoir des modifications qui seront étudiées par le bureau.

- Randonnée nocturne avec galette des rois (Date à confirmer)
- Journée du Rotary (Jeudi de l'Ascension)
- 18 au 20 juin 2024 : Sortie 3 jours à CHINON
- Journée avec pique-nique pour la fin de saison
- Achats d'équipements adaptés à notre activité en toute sécurité.

- Cérémonie Sports
- Trail de la Croix de Fer, avec randonnée nocturne.
- 29/11/2024 = Assemblée Générale de l'Espérance.
- 14/12/2024 = Descente du Père Noël.

Assemblée Générale 2023/2024 :

Après vérification de la feuille de présence, il est constaté :

Membres présents :

Total = **83** personnes

Membres représentés :

Total = **11** adhérents

Membres absents :

Membres non excusés, non représentés = **47** adhérents.

Soit un total d'adhérents présents et représentés de :
94 sur 141 adhérents inscrits.
66.6 % des effectifs

Vote rapport d'activités :

Pour le Rapport d'activités = **94** (y compris les personnes représentées)

Abstention = **0**

Contre le rapport d'activités = **0**

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Subventions :

A notre grande surprise, la section randonnée a obtenu, et il est important de le faire remarquer une subvention de la ville de Nogent S/Seine pour la saison 2024/2025 :

- 2023/2024 : 650 €
- 2024/2025 :
 - o Prévision = 1000 €
 - o Reçue = 1935 €.

Bilan financier 2023/2024 :

Le disponible, à la fin de cette saison 2023/2024 est en augmentation, il est de **22939.46 €** pour **21815.02 €** l'an passé.

Le compte de résultat 2023/2024 fait apparaître un bénéfice de **1124.44 €**

Recettes : 30345.00 €

- Le montant des cotisations des adhérents représente 3555 €
- Une subvention de la ville pour 650 € et l'aide du Rotary pour 300 €.
- 25840 € de recettes de manifestations. Il s'agit essentiellement des sommes perçues en contrepartie des charges engagées pour les déplacements extérieurs (Week-end été) ainsi que toutes les manifestations organisées par la section (Anniversaire, Fin de saison, galette des rois, etc...)

Dépenses : 29220.56 €

- Quelques achats de timbres, pharmacie, déplacements, engagements et diverses fournitures pour 493.81 €
- Une somme de 435 € pour l'Espérance mère, servant à payer les assurances et l'entretien du local, et la cotisation OGEC, OTNVS, entre autres...
- Frais bancaires pour 27.50 €
- Frais de manifestation pour 28264.25 €. Ceci représente les frais de manifestations diverses (AG, Fin de saison, Galette des rois, etc..) et les frais engagés pour les week-end, totalement remboursés par les participants.

Le total des recettes étant de **30345.00 €**
Le total des dépenses étant de **29220.56 €**

Il en ressort un profit de 1124.44 € pour la saison 2023/2024.

Vote du bilan financier :

Pour le bilan financier = **94** (y compris les personnes représentées)
Abstention = **0**
Contre le bilan financier = **0**

Le bilan financier 2023/2024 est adopté à l'unanimité.

BUDGET 2024/2025 :

Le budget prévisionnel 2024/2025 est équilibré, avec **35900 €** de dépenses, y compris les sorties week-End.

Les recettes sont identiques et représentent **35900 €** y compris la subvention de la ville

Vote du bilan prévisionnel 2024/2025 :

Pour le bilan prévisionnel = **94** (y compris les personnes représentées)
Abstention = **0**
Contre le bilan prévisionnel = **0**

Le budget 2024/2025 est adopté à l'unanimité.

Election du Bureau :

Suite au décès de Jean Pierre DEKONINCK, le bureau est modifié.

Nous enregistrons également la démission de Christiane COACHE pour raisons personnelles. Nous la remercions pour le travail effectué durant ces dernières années.

Nous enregistrons 2 candidatures spontanées.

- Monsieur Jean Pierre BOYS.
- Monsieur Eric COSSARD.

Pour la nomination de Jean Pierre, comme membre du bureau :

Votes pour = **94** (y compris les personnes représentées)
Abstention = **0**
Contre = **0**

Pour la nomination de Eric, comme membre du bureau :

Votes pour = **94** (y compris les personnes représentées)
Abstention = **0**
Contre = **0**

Le bureau est ainsi composé :

Présidente = Nadine CHEVIN

Vice Président = Brigitte LACOSTE

Trésorière = Annick GABUT

Trésorier adjoint = Bernard BARAT

Secrétaire = Bernard BARAT

Secrétaire adjoint = Mauricette DEKONINCK

Président d'honneur : Christian FLON

Membre du bureau = Josée BARAT, Dominique DHAUSSY, Jacques MORAT, Jean Michel CHEVIN, Françoise BOYS, Martine RICHARD, Jean Pierre DHAUSSY, Marie Odile HADROT, Dominique NOBLET, Jean Pierre BOYS, Eric COSSARD.

Membre du comité directeur de l'Espérance = Christian FLON, Annick GABUT, Nadine CHEVIN et Dominique DHAUSSY.

Claudie TORD et Christian ROUSSELLE se sont proposés pour rechercher de nouveaux parcours, dans un rayon de 30 à 40 km de Nogent.

Interventions des Invités :

Monsieur Sébastien MOUILLEY, Président de l'Espérance de Nogent Sur Seine n'est plus surpris par la présence importante des adhérents à cette réunion, il en est le premier ravi.

Il est fier d'avoir au sein de l'Espérance, une section qui sans bruit, fait autant de social, car la randonnée permet aux personnes âgées de sortir de leur environnement et leur isolement, et ceci est de plus en plus vrai avec la mise en place de l'activité de Rando Douce.

Il considère la randonnée comme un sport à part entière, et en plus cette section associe Culture et Rando, avec des sorties quelque peu éloignées, des parcours super sympathiques et de toute beauté. Il insiste sur la cohésion du groupe, sur le respect de la nature et des valeurs fondamentales, comme lutter contre l'isolement des personnes seules, la rando Douce est une très belle initiative qui est à mettre à l'honneur des dirigeants.

Il félicite toute l'équipe des dirigeants de la section, et insiste sur le fait que l'ambiance qui règne au sein de la randonnée est excellente et qu'elle doit perdurer, ce qui a pour effet cette mobilisation importante à cette réunion, mais aussi aux différentes manifestations.

Il encourage les adhérents de la section à participer encore plus nombreux à toutes les manifestations et de faire connaître Nogent partout en France, lors des Week-End qui semblent être plus que sympathiques. Il souhaite une bonne saison 2024/2025 à tous les randonneurs et avec 110 licenciés à ce jour, elle démarre très bien.

Il reprend les propos de la Présidente concernant la santé et la sécurité, sachant que les randonneurs sont souvent en forêt, éloigné de tout, et il faut être prudent et emporter avec soi le maximum d'informations permettant aux secours d'intervenir dans les meilleures conditions.

Monsieur Ludovic CETOJEVIC, Responsable du service des sports de la ville de Nogent

Après avoir remercié la Présidente de l'avoir invité à cette réunion de travail, Monsieur CETOJEVIC a fait le choix de participer à cette assemblée générale, alors qu'il était invité à d'autres manifestations, mais il apprécie le travail de la section randonnée et assister à une réunion avec une telle représentation des adhérents attentifs et concernés, ce n'est pas aussi courant que cela.

L'association est dynamique et fonctionne très bien, c'est le résultat d'un travail d'équipe, et la randonnée à un bureau exceptionnel qui entraîne avec lui, toute une bande de copains qui participe à de nombreuses manifestations et sorties hebdomadaires. Réussir à faire sortir de leur isolement de nombreuses personnes d'un certain âge, c'était le projet initial et vous l'avez largement dépassé, merci de votre engagement.

L'association et plus particulièrement sa Présidente participe à toutes les réunions pour l'organisation des manifestations Nogentaises et Monsieur CETOJEVIC reconnaît que pour lui, c'est un plus car il sait qu'il peut compter sur l'aide et la participation de toute la section.

L'ambiance qui règne dans l'association ne le surprend plus, c'est tout à l'honneur du bureau qu'il félicite pour le travail accompli. Il insiste sur le fait que pour qu'une association tourne bien, il faut une certaine discipline, il y a des règles qu'il est important de respecter.

Il constate que des sorties exceptionnelles sont réalisées et qu'à chaque fois c'est une réussite alliant culture, marche et surtout convivialité. Il souhaite à tous les adhérents une bonne saison 2024/2025.

Monsieur Laurent LEVASSEUR, Conseiller municipal de Nogent, félicite tout le monde pour cette ambiance chaleureuse où chacun met la main à la pâte, dans une bonne entente, avec un peu de rigueur tout de même, et c'est pour cela que la randonnée marche bien.

Tout d'abord il indique que la section randonnée est au seuil de la rentrée, et donc il exprime tout le plaisir qu'il a de se retrouver parmi les petits hommes verts de Nogent, il dit être très heureux de participer à une assemblée réunissant près d'une centaine de personnes, ce qui pour lui est une première, il dit n'avoir jamais assisté à une telle assemblée générale avec des images et des commentaires clairs, précis avec toutefois une pointe d'humour.

Une section qui bouge et qui se mobilise pour intégrer les Nogentais, mérite la reconnaissance de la ville,.

Il félicite l'ensemble du bureau de la section qui pour lui, fait un travail exceptionnel et cela contribue à la réussite de cette section. Il découvre la richesse et le dynamisme de la section, cette énergie déployée par tous ces bénévoles façonnent pleinement l'identité de la ville de Nogent.

Chaque association a sa place dans la ville et chacune y joue un rôle essentiel, mais il a bien enregistré que l'Espérance Rando lutte efficacement contre le repli sur soi, l'exclusion et l'isolement.

La création d'une activité plus douce est une avancée importante pour les personnes ayant des difficultés physiques et Monsieur Levasseur encourage la section à innover dans ce sens car c'est encore une action envers les personnes seules et souvent inactives.

Il souhaite à tous une bonne saison 2024/2025,

Questions diverses :

- Marie Odile fait un point sur la rando douce et demande que les personnes ne quittent pas le groupe en cours de chemin, il y a un problème de sécurité et de responsabilité. Si une ou plusieurs personnes souhaitent quitter le groupe pour diverses raisons, Les responsables doivent être mis au courant dès le départ de la randonnée.
- Véronique interroge le bureau, à savoir pourquoi tant d'argent en banque, alors que nous sommes une association loi 1901.
 - o Bernard répond que nous allons réduire notre trésorerie dans les prochaines années, précisant toutefois que cette argent est le résultat cumulé de 16 ans d'économies :
 1. En effectuant des remboursements aux personnes qui se déplacent pour le compte de la section (Ce qui n'est pas fait à ce jour)
 2. En équipant plus de responsables de trousse de premier secours.
 3. En achetant du matériel adapté (Ordinateur pour suivre la trésorerie, par exemple)
 4. En participant à l'achat des prochains équipements.
 5. Etc.. (D'autres projets pour les prochaines années sont en cours d'étude)

Présentation sortie CHINON : Eté 2024 :

Bernard BARAT, secrétaire de la section randonnée, après avoir fait un petit rappel en images des sorties 2023/2024, fait une présentation rapide de la prochaine sortie 2025, en insistant sur le fait que cela ne coûtera rien au club, et par ailleurs il a précisé les modalités de départ ainsi que le programme du week-end. Il reste des places disponibles, ne pas trop tarder pour s'inscrire.

A noter que le club des Vadrouilleurs Chinonais a refusé de nous accompagner sur les chemins de randonnée et donc nous devons nous débrouiller seuls. Bernard compte sur l'ensemble des marcheurs pour réussir cette sortie.

Tout désistement non remplacé, dans les 40 jours qui précède le départ, entraînera des frais à la charge de celui qui se désiste.

Il reste encore des places disponibles.

Clôture :

L'ordre du jour étant épuisé et personne n'ayant demandé la parole après l'interpellation du Président, celui-ci déclare la séance close et levée à 20 H 30, après avoir invité les participants au pot de l'amitié..

LE PRESIDENT :

LE SECRETAIRE :